

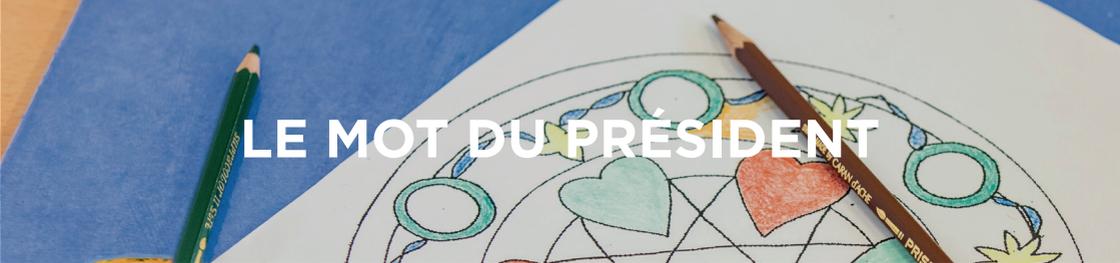
RAPPORT ANNUEL 2016

DE LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE L'ENFANCE DE LAUSANNE





SOMMAIRE



LE MOT DU PRÉSIDENT

- 3 Le mot du Président
- 4 Le mot du Directeur
- 5 Présentation du service technique de la FHEL
- 6 Quelques moments au Centre psychothérapeutique
- 7 Un autre moment, le jeudi après-midi
- 8 Le mot du Dr Stephan
- 9 La créativité au CPT
- 10 Dons et soutiens financiers 2016
- 11 Rapport de l'organe de révision
- 12 Bilan au 31 décembre 2016
- 13 Compte de pertes et profits
- 14 Organisation de la Fondation
- 15 Contacts

Comme le billet qui introduisait le rapport 2015 l'annonçait, un nouveau Président est en fonction à la tête du Conseil de la Fondation de l'Hôpital de l'Enfance de Lausanne (FHEL), depuis le 1^{er} juillet 2016.

M^e Jean-Michel Henny, qui présidait aux destinées de la Fondation depuis 2009, s'est notamment attaché à donner les impulsions de départ nécessaires à la vaste réflexion sur l'avenir du site de Montétan, une fois que l'hôpital somatique aura déménagé dans la Cité hospitalière. Je tiens, au nom de la FHEL, à le remercier très chaleureusement de son engagement et de son efficacité dans la poursuite des buts de notre Fondation.

Après une procédure d'études-tests qui a permis de dégager les grandes options architecturales à retenir pour le développement du site, le Conseil de fondation, avec l'appui de ses mandataires techniques et de la direction de la FHEL, a maintenant pour objectif intermédiaire de préparer le cadre nécessaire à un concours d'architecture, qui débouchera à terme sur un projet de construction.

Outre le règlement de la question évidemment cruciale du financement, l'avancement du projet suppose que soient précisées les activités d'intérêt public qu'accueillera à l'avenir le site de Montétan. La prise en charge médicale, pédagogique et éducative des enfants affectés à des degrés divers dans leur santé psychique, qui constitue déjà, avec le Centre psychothérapeutique (CPT), un volet important (quoique souvent mal connu du public) de l'activité de la FHEL, prendra vraisemblablement une place accrue. La volonté du Conseil de fondation est néanmoins de conserver à tout le moins une permanence pédiatrique sur le site de Montétan, qui est dévolu depuis plus de cent cinquante ans aux soins en faveur des enfants.

La complexité de la tâche qui attend la FHEL pour finaliser l'avenir du site rend d'autant plus précieux l'engagement de la direction et des équipes qui œuvrent pour la fondation et qui « gèrent » efficacement le quotidien de notre institution. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.

Yves Nicole,
Président du Conseil de fondation

LE MOT DU DIRECTEUR

PRÉSENTATION DU SERVICE TECHNIQUE DE LA FHEL

Comment conjuguer le quotidien avec l'avenir ?

C'est tout le défi qu'il s'agit de relever pour les années à venir et cela a commencé de façon plus précise en 2016.

Le quotidien, ce sont les ajustements réguliers dans la réalisation de nos prestations en soutien logistique pour garantir la mise à disposition d'une infrastructure répondant aux exigences d'un hôpital qui poursuivra sa mission sur le site de Montétan jusqu'en 2020 pour les plus optimistes, bien après pour les autres. La date exacte du déménagement des activités de pédiatrie dans le nouvel hôpital des enfants nous importe peu lorsque, quotidiennement, nous devons être à la hauteur. La fondation tient à ce que l'Hôpital de l'Enfance reste accueillant et fonctionnel. C'est ainsi que régulièrement le service technique identifie et coordonne les travaux de maintenance à réaliser pour mettre à disposition du corps médical et des soignants des locaux dans lesquels il est agréable de travailler; et pour les patients et leur famille, des espaces clairs pour réduire le stress occasionné par la nécessité de consulter. Le service de restauration et son chef de cuisine doivent sans cesse renouveler leur carte pour proposer des mets qui donnent de l'appétit aux enfants, et l'énergie utile aux collaborateurs qui profiteront d'une brève pause pour faire un passage au restaurant du personnel. Le service de l'intendance, toujours discret, mettra tout en œuvre pour assurer la remise à disposition des chambres que les enfants quittent, ou pour remettre en état de propreté la salle d'attente très fréquentée et à des horaires tardifs. Dans ce domaine du soutien logistique, sans oublier l'administration, ce sont près de 40 collaborateurs qui s'engagent dans l'ombre.

Le Centre psychothérapeutique, de son côté, voit plus de cinquante enseignants, éducateurs, logopédistes œuvrer directement avec les 54 enfants accompagnés pour retrouver la capacité et le goût

d'apprendre que ce soit dans le domaine pédagogique ou éducatif. Leur contribution serait vaine sans l'apport précieux des quinze collaborateurs de l'équipe médicopsychologique du SUPEA.

Leur activité est rythmée par le temps scolaire; à peine l'année est-elle commencée que, déjà, les orientations de sortie doivent être pensées; puis quelques semaines plus tard, arrivent les demandes d'admission pour l'exercice suivant. Un éternel recommencement qui demande de l'abnégation, une certaine distance pour que les émotions ne prennent pas le dessus sur la raison, une motivation sans faille pour y « retourner » encore et encore; un pas en avant, deux en arrière, puis un jour, un en avant, aucun en arrière, l'enfant progresse.

Ce rapport annuel est l'occasion de partager quelques moments de l'année 2016. Rien ne remplacera un passage in situ, c'est donc bien volontiers que je vous invite à vous intéresser à la Fondation et au Centre psychothérapeutique. Le travail des collaborateurs y est remarquable et mérite toute notre considération.

Et il y a l'avenir...

Celui du site de Montétan, et de fait, celui des activités que nous souhaitons y voir se réaliser, ou que nous souhaitons réaliser nous-mêmes. Prendre de la distance là aussi pour se projeter dans des besoins et des possibilités futurs. Les temps de réflexion sont de plus en plus fréquents, la maturation des idées n'est pas encore là, mais nous abordons une phase très intéressante qui doit voir la Fondation se positionner dans ce monde en mouvement. Difficile d'en dire plus à ce stade, mais les temps à venir montreront la capacité de tous à s'intégrer à un monde collaboratif pour le bien des enfants qui passeront durant quelques décennies encore sur le site de Montétan.

Pierre Sterckx, Directeur de la Fondation de l'Hôpital de l'Enfance de Lausanne

La gestion du parc immobilier de la Fondation de l'Hôpital de l'Enfance de Lausanne ne serait rien sans l'efficacité de son service technique, dont la mission principale consiste à maintenir les infrastructures en bon état de fonctionnement, à répondre aux besoins des différents services et collaborateurs, ainsi qu'à réagir rapidement lors de problèmes tels que coupures de courant, inondations ou encore pannes diverses. Le service s'assure également du bon fonctionnement de tous les dispositifs de défense contre le feu comme les extincteurs, les lances à incendies, l'éclairage de secours ainsi que les alarmes. Les collaborateurs sont tous formés aux comportements à avoir en cas d'incendie, d'inondation, de pannes ou de changements dans les différentes installations.

La disponibilité du service sur le site de la Fondation lui permet d'avoir une connaissance détaillée des infrastructures et une bonne réactivité, malgré une petite équipe: le service technique de la FHEL se compose de trois personnes, parmi lesquelles un responsable technique, un menuisier et un électricien.

La disponibilité du service

Le service technique est actif 5 jours par semaine de 6h30 à 16h30, et assure un service de garde 24h/24 toute l'année. Il a pour principales missions:

1. de gérer au quotidien la maintenance corrective en remédiant aux défauts. Selon l'ampleur du problème, il lui est parfois nécessaire de collaborer avec des entreprises externes ou des services du CHUV;

2. d'assurer et de planifier une maintenance préventive, en collaboration avec d'autres intervenants si nécessaire. Cela permet d'améliorer certains fonctionnements et d'éviter les pannes qui pourraient paralyser tout ou partie de l'activité déployée (installations de ventilation, ascenseurs et systèmes d'alarmes), le tout en répondant aux exigences légales. L'entretien des espaces verts et d'autres tâches logistiques dépendent également du service;

3. d'analyser, prioriser et gérer des travaux de plus grande envergure. En 2016, le service a ainsi entrepris les travaux suivants: remplacement des faux-plafonds et de l'éclairage des couloirs du 3^e étage de l'hôpital, rafraîchissement des chambres de l'unité d'hospitalisation et remplacement de la gestion de la détection d'incendie et des transmissions des alarmes;

4. de veiller à la sécurité de tous en faisant preuve de rigueur et de sang-froid. C'est le service technique qui effectue la levée de doute en cas d'alarme incendie permettant ainsi de gagner de précieuses minutes en cas de feu ou d'éviter l'intervention des pompiers en cas de fausses alarmes. Le service effectue également de la prévention en menant des campagnes internes de sensibilisation et en émettant des recommandations de sécurité.

Au-delà de cela, le service est disponible pour une multitude de petits travaux qu'il s'agit d'intercaler dans un agenda bien rempli tout en restant efficient et à l'écoute des besoins des utilisateurs.

**Yannick Fièvre,
Responsable technique**



QUELQUES MOMENTS AU CENTRE PSYCHOTHÉRAPEUTIQUE

Partager un repas avec un groupe de jour au CPT

« Traditionnellement, les membres du Conseil de fondation sont invités à partager un repas avec un groupe de jour au CPT.

C'est l'occasion pour nous d'avoir un contact direct avec les enfants du centre dans leur environnement et avec les enseignants et les éducateurs. Ces précieux moments nous permettent de partager le quotidien des enfants, de les voir évoluer au sein de la structure. Cette année, j'ai rencontré une classe de petits entre 6 et 8 ans. Ils rentraient d'une matinée de découverte de la ville de Lausanne, après avoir réalisé chacun un travail sur leur propre pays d'origine, en classe, durant les semaines précédentes. C'est dire s'ils étaient un peu fatigués...

Nous avons ensuite partagé le repas. Outre le travail éducatif et pédagogique, en lien avec les problématiques individuelles, l'accompagnante avait à gérer l'apprentissage de la langue avec des enfants dont la langue maternelle n'est pas forcément le français. J'ai été, comme lors de mes autres visites, frappée par la gentillesse et la patience dont les collaborateurs font preuve, leur empathie et leur professionnalisme. L'utilisation d'une forme de langage des signes comme moyen auxiliaire de communication m'a beaucoup impressionnée.

Cette visite dans la classe en dit toujours bien plus que de longues paroles sur les situations que gèrent chaque jour les collaborateurs du CPT. Je suis très contente que cette opportunité nous soit offerte, car elle nous permet de mieux comprendre la réalité de l'enseignement spécialisé. Je ne peux que remercier les

professionnels du CPT pour leur travail et leur dire la profonde admiration que j'ai pour leur engagement. Chapeau ! »

Mme Graziella Schaller

Le royaume de Noël

À l'approche des fêtes de fin de d'année, l'équipe péda-gogico-éducative a proposé la création d'une activité liée à la thématique de Noël. L'aménagement de l'espace avait pour objectif de faire vivre, pendant une semaine, une expérience chaleureuse, joyeuse et de partage autour des ateliers des lutins. La féerie de ce moment tenait compte des différentes religions et cultures vécues par les élèves accueillis au CPT. À l'entrée du royaume, les élèves étaient accueillis par un adulte lutin qui leur présentait les espaces de la salle, racontait une belle histoire pour ensuite annoncer l'ouverture des différents ateliers: Magie des Mots (coin lecture), Confiserie, Production (bricolage) et Jeux. La création des bonshommes d'hiver en guimauve, les jeux de société autour du thème de Noël, la décoration d'un grand sapin de Noël (activité commune réalisée par tous les élèves du CPT) et la découverte d'une littérature spéciale autour de Noël et de l'hiver ont fait la joie de tous. Sans oublier les saveurs réconfortantes d'un bon chocolat chaud, les musiques, les chants et un petit souvenir symbolique de ce moment bien particulier de l'année. La magie de Noël s'est ainsi propagée au sein du CPT durant cette semaine spéciale avec de magnifiques moments de partage et de joie, dans le respect des croyances de chacun.



UN AUTRE MOMENT, LE JEUDI APRÈS-MIDI

En début d'année scolaire, les enseignants et les éducateurs proposent des ateliers en fonction de leurs envies, compétences ou talents. Il s'agit d'inviter les enfants à expé-rimenter d'autres situations que celles qu'ils connaissent habituellement pour stimuler et développer leur capacité d'adaptation, leur possibilité d'établir des liens, de se fabriquer d'autres repères. En 2016, les ateliers proposés étaient les suivants: Musique-Chant / Atelier grimpe (escalade) / Jeux d'opposition / Cuisine / Multisports / Peinture et expériences scientifiques / Multimédia / Découverte d'instruments et chant. L'orientation des enfants vers chaque atelier se fait dans une réflexion interdisciplinaire en colloque de groupe. Ils sont, en quelque sorte, mis dans une forme d'inconfort choisi en fonction de qui ils sont, d'où ils sont et de leur potentiel d'apprentissage lié à l'activité proposée pour évoluer.

Atelier « Jeux d'opposition »

Cet après-midi, Benjamin et six de ses camarades participent à l'atelier intergroupe « jeux d'opposition ». Iprahim et Morad, les éducateurs qui proposent l'atelier, les rassemblent pour rappeler les règles de cette activité en groupe qui voit les enfants côtoyer d'autres enfants sous la responsabilité d'autres adultes qu'habituellement.

Ce contexte les amène à progresser dans leur capacité à s'adapter au changement et à l'imprévu.

Le choix du thème de l'atelier est paradoxal. En effet, l'image que l'on a du combat, de l'opposition et de la boxe correspond à des coups, à prendre le dessus sur un adversaire, à le battre.

L'approche voulue par cet atelier consiste à mettre en œuvre l'opposé de cette image guerrière. Cela nécessite une maîtrise permanente de ses gestes et de son espace, un respect sans relâche de celui qui joue l'opposition, tout en sollicitant les capacités physiques pour rester en mouvement.

Après un échauffement classique fait d'éti-rements, de jeux d'agilité pour mobiliser les articulations et les muscles, les enfants commencent à effectuer des gestes d'assaut face à un opposant imaginaire. De premiers ajustements sont entrepris pour que l'enfant ne cède pas à l'excitation. S'il le faut, la séquence est interrompue pour rappeler les objectifs recherchés. Viennent ensuite les jeux d'opposition proprement dit, avec des cerceaux, des cordes, des... gants de boxe. Les binômes formés vont tantôt devoir coopérer, tantôt s'opposer. C'est alors que l'on peut observer une forme de danse et de chorégraphie se développer, toujours sous les instructions des animateurs. Au fil de l'année, les enfants progressent en développant des compétences visant à percevoir, deviner, comprendre, anticiper dans un contexte aménagé. Ils sont invités à s'engager de façon raisonnée dans le respect des règles et de l'autre. Ils apprennent à gérer leurs émotions tout en maîtrisant des conduites motrices spécifiques avec les ressources physiques liées (souplesse, précision, coordination). L'atelier arrive à son terme, c'est le retour au calme par des exercices d'étirement et de relaxation. Benjamin, bien fatigué par l'exercice physique et l'attention exigée durant cette séance de près d'une heure et demie, peut alors se rafraîchir et passer en douceur à la suite de l'après-midi.

LE MOT DU DR STEPHAN

Un enfant au CPT, une famille en souffrance.

L'indication du CPT par le réseau scolaire et médical est avant tout un choc pour les parents et le milieu familial de l'enfant qui ne se représente pas forcément ce que signifie un « enseignement spécialisé ». L'équipe de professionnels du CPT, et plus particulièrement les collaborateurs du secteur médico-psychologique (assistantes sociales, médecins pédopsychiatres, psychologues), va accompagner régulièrement les familles tout au long du séjour de leur enfant. En effet, même si elle fait le plus souvent suite à des problèmes plusieurs fois discutés avec les enseignants, les médecins, la psychologue scolaire, et également des tests et des évaluations, la décision de l'orientation au CPT est vécue comme une sanction ou un échec avec, de plus, de l'incompréhension. Le premier temps du travail avec les familles est, outre de présenter l'institution, de reprendre le chemin douloureux de l'enfant et de sa famille depuis son entrée à l'école mais également depuis sa naissance. Il est important d'accueillir les émotions fortes de ces parents parfois en colère contre le système scolaire ou sensibles à l'injustice qu'ils vivent de devoir venir au CPT. Il y a du chemin avant qu'ils ne perçoivent le CPT comme une chance pour leur fils ou leur fille. Nous naviguons avec eux afin d'émettre des hypothèses de compréhension commune des difficultés de leur enfant. Nous travaillons à l'explicitation de diagnostics médicaux complexes.

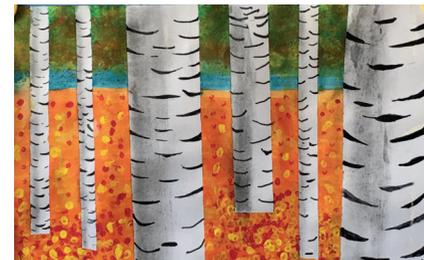
Lorsque cette première étape est passée (même si ces questions peuvent ressurgir à tout moment) nous abordons une question

délicate, à savoir le retentissement des difficultés de l'enfant sur le projet que chaque parent s'était imaginé pour son enfant. La blessure peut être profonde et venir entraver le lien d'un père ou d'une mère à son fils ou à sa fille. Ce que nous nommons dans notre jargon le contrat narcissique est mis à mal de manière plus ou moins consciente et la relation à l'enfant peut en être sérieusement affectée, soit par exemple par un rejet plus ou moins perceptible de l'enfant ou au contraire un surinvestissement venant calmer une grande culpabilité. La culpabilité est justement un autre point délicat dans le lien avec les familles du CPT. Les histoires transgénérationnelles, les conflits de couple, la maladie d'un membre de la famille, les événements de vie violents, la migration, tant de situations singulières qui nous apprennent à aborder et élaborer avec les parents la question de la culpabilité dans l'émergence des difficultés de leur enfant permettant ainsi, en se sentant responsable, d'avoir une compréhension simple des problèmes complexes de leur enfant.

Enfin au quotidien, le lien avec les familles se tisse autour des progrès ou au contraire des crises que leur enfant vit au Centre. Le soutien doit toujours rester le plus bienveillant possible malgré les rencontres parfois teintées de reproches de part et d'autre face à la souffrance que représente la maladie psychique de l'enfant.

Dr Philippe Stephan
Responsable médical

LA CRÉATIVITÉ AU CPT



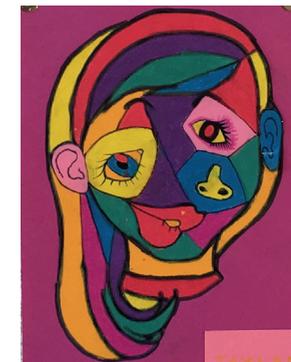
Art « Bouleau »: gouache, coton-tige, buvard, brosse à dents, crayon gris



Juan Miró: Esprit enfantin au Neocolor



Art pariétal: gouache, brosse à dents, charbon, craie



Pablo Picasso: portraits cubistes



Paul Klee: « Senecio », inspirations

La Fondation de l'Hôpital de l'Enfance de Lausanne exprime sa vive gratitude aux personnes, entreprises et collectivités qui lui ont apporté leur soutien financier en 2016. Leur aide fidèle et généreuse constitue, pour l'ensemble de l'institution, un appui précieux et indispensable. Nous remercions chaleureusement toutes nos donatrices et tous nos donateurs pour leur contribution à notre œuvre.

Artgraphic Cavin SA	100.00
Banque cantonale vaudoise	3'000.00
Me Buffet Didier	100.00
Commune d'Ecublens	500.00
Commune d'Echandens	100.00
Commune d'Essertines-sur-Yverdon	100.00
Commune de Fey	100.00
Commune de Lonay	400.00
Cosandey Maurice	100.00
Entreprise Coufer Lausanne SA	100.00
Me Crot Pierre	100.00
De Meuron Thérèse & Gilbert	250.00
Entreprise Dubi Sàrl	200.00
Fondation Dr Alfred Fischer	5'000.00
Glutz Emanuel	100.00
Perrin Jacques	100.00
Entreprise PLAFONMETAL SA	200.00
Oesch Kurt	100.00
Schulthess Maschinen AG	100.00
Solcréations SA	100.00
En souvenir du Dr Henri Perret	
Perret Vincent en michel	100.00
En souvenir de Mme Christiane Wayss	
Derron Wayss Paulette	100.00

Jusqu'à 99.00

Bogoyavlensky Monique, Bovard Christian, Capt Christine, Châtelain Eric, Commune de Vinzel, Commune de Vullierens, Hans Michel, Jaquier René, Muller Jean-Pierre & Michèle, Paillard Jean-Franco, Pasche Jean-Marc, Portmann Nicole, Savoy Clémentine, Schupp Jacques, Vauclair Marguerite, Vincent Gilbert, Weber-Ingold Patricia & Nicolas

En 2016, la Fondation de l'Hôpital de l'Enfance a soutenu les projets suivants :

- Les clowns à l'hôpital par l'intermédiaire de la Fondation Théodora

Par l'intermédiaire de la fondation Montétan, elle a également soutenu les projets suivants :

- Les 100 ans de la Maternité du CHUV
- Le perfectionnement d'un médecin durant six mois à l'étranger
- Les frais de stationnement et de déplacement des parents d'enfants hospitalisés sur les sites du CHUV et de Montétan
- La fondation Planètes enfants malades pour le sport à l'hôpital, les conteuses, l'espace Musique
- Un poste à temps partiel de datamanager à l'Hôpital de l'Enfance



En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation de l'Hôpital de l'Enfance de Lausanne, comprenant le bilan, le compte de pertes et profits et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses [NAS]. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures

d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 14 juin 2017
BDO SA

Didier Bridy
Auditeur responsable

Nicolas Métraux
Expert-réviseur agréé

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

FONDATION DE L'HÔPITAL DE L'ENFANCE DE LAUSANNE

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

FONDATION DE L'HÔPITAL DE L'ENFANCE DE LAUSANNE

	31.12.2016 CHF	31.12.2015 CHF
ACTIF		
Actifs circulants		
Trésorerie	4'926'496.76	6'439'364.31
Actifs cotés en bourse	4'985'653.00	3'059'621.00
Créances résultant de ventes de biens et de prestations de services	86'346.45	45'190.55
Autres créances	306'377.50	44'635.89
Stocks	90'777.02	85'865.53
Actifs de régularisation	140'865.00	861'783.74
Actifs immobilisés		
Immobilisations corporelles	2'178'616.70	2'346'080.00
Totaux	12'715'132.43	12'882'541.02
PASSIF		
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	292'814.48	216'431.35
Autres dettes	277'365.13	336'043.00
Passifs de régularisation	62'505.75	61'407.36
Capitaux étrangers à long terme		
Dettes à long terme portant intérêts	1'994'475.00	2'037'615.00
Autres dettes à long terme	1'200'000.00	1'200'000.00
Fonds affectés	0.00	33'682.20
Provisions	81'619.55	399'377.05
Capitaux propres		
Capital de la fondation	2'000'000.00	2'000'000.00
Capitaux liés	5'653'132.51	5'443'360.76
Réserves facultatives issues des résultats cumulés	1'154'624.30	866'608.99
Résultat de l'exercice (- perte)	-1'404.29	288'015.31
Totaux	12'715'132.43	12'882'541.02

	2016 CHF	2015 CHF
Résultat « Direction et Logistique »	-30'602.02	75'530.10
Résultat « Centre psychothérapeutique »	-46'847.15	-16'820.35
Produits des placements	93'038.59	97'221.08
Plus-values sur ventes de titres et plus-values non réalisées	126'893.00	110'075.00
Produits financiers	219'931.59	207'296.08
Pertes sur ventes de titres et moins-values non réalisées	-85'566.28	-74'818.72
Intérêts et frais bancaires	-14'802.95	-8'574.75
Frais des placements	-19'385.00	0.00
Charges financières	-119'754.23	-83'393.47
Revenu de locaux loués	447'136.80	432'915.70
Dons et legs	11'625.00	7'860
Subvention aux divers travaux de transformation	515'632.00	515'632.00
Autres soutiens aux travaux de transformation	267'345.15	0.00
Produits hors exploitation	1'241'738.95	956'407.70
Diverses charges d'immeuble	-594'259.90	-404'406.47
Amortissements immeubles	-100'000.00	-199'998.00
Soutiens financiers	-59'444.10	-111'216.25
Charges extraordinaires	-352'222.00	0.00
Charges hors exploitation	-1'105'926.00	-715'620.72
Attribution au fonds d'entretien des immeubles	-515'632.00	-515'632.00
Utilisation du fonds d'entretien des immeubles	309'395.32	387'211.37
Attribution aux capitaux liés	-60'000.00	-135'000.00
Utilisation des capitaux liés	106'291.25	128'036.60
Variation des capitaux liés	-159'945.43	-135'384.03
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (- Perte)	-1'404.29	288'015.31

Les intérêts hypothécaires et les amortissements sur les biens immobiliers concernant le Centre psychothérapeutique sont intégrés dans les charges d'exploitation dudit Centre

ORGANISATION DE LA FONDATION

CONTACTS

Directeur

Pierre Sterckx

Conseil de direction du CPT

Pierre Sterckx
Dr Philippe Stephan, responsable médical
Kamel Rabhi, responsable éducatif
Fabrice Prétot, responsable administratif

Cadres CPT

Sara Berg Vernez, psychologue SUPEA
Carlotta Cattaruzza, psychologue SUPEA
Giusi Daniele, psychologue SUPEA
Dr Elena Marzouk, cheffe de clinique
(dès le 01.10.2016)
Frédéric Pacaud, psychologue SUPEA
Laurent Portenseigne, coordinateur internat
Yann Pugin, coordinateur accueil de jour
Dr Alix Vann, médecin hospitalier SUPEA
(Jusqu'au 30.09.2016)

Cadres services logistiques

Cidalia Simoes, responsable Intendance
Jérôme Roussele, chef de cuisine
Yannick Fièvre, responsable Service technique

La fondation compte 95 collaborateurs pour 74.14 équivalents plein-temps.

Organe de contrôle BDO S.A. Lausanne

Conseil de fondation

Membres du bureau:

Jean-Michel Henny, Président (jusqu'au 30.06.2016)
Yves Nicole, Président (dès le 01.07.2016)
Graziella Schaller, Vice-présidente
François Puricelli, Secrétaire

Membres du Conseil:

Claude Bertoncini
Michèle Gaudiche
Véronique Hurni
Alain Monod
Yves Nicole (jusqu'au 30.06.2016)
Catherine Perrelet
Jacques Richter

Email

accueil@cpt-hel.ch

Téléphones

Direction
021 314 8223

Centre psychothérapeutique
021 314 8342

CRÉDITS

Illustrations

Fichtre — Mathias Forbach

Photos

Anne-Laure Lechat

Graphisme

trivial mass

Adresse

Fondation de l'Hôpital de l'Enfance de Lausanne
Ch. de Montétan 14
1004 Lausanne

VISITEZ NOS NOUVEAUX SITES INTERNET

fondation-enfance.ch
centre-psychotherapeutique.ch

